

## **Résumé des décisions prises au comité « Zoom » du 14 février 2020**

### **1 Chanteurs Monteverdi**

CHF 750.- brut par chanteur. De ce montant sera déduit les charges sociales patronales et employés, ceci afin de dépenser CHF 10'000 au total

Alexandre recevra CHF 4'750.-, mais reversera CHF 1'750 à Flores pour aider à financer les chanteurs de Old Hall to Howells, même règle pour les charges sociales.

### **2 Chanteurs Old Hall to Howells**

Chaque chanteur reçoit un dédommagement forfaitaire de CHF 500. Un montant de CHF 600.- est attribué en sus pour les répétitions. Les charges sociales sont calculées normalement. Des montants ont déjà été versés en novembre. Ils seront déduits de la somme totale de CHF 1'100.

Alexandre recevra CHF 500 de dédommagement + CHF 1'200 pour les répétitions. Le montant prévu de CHF 5'000 pour la composition lui sera en outre versé.

### **3 Affiches et brochures**

Sandrine recevra CHF 300.- pour l'affiche « old Hall to Howells » et CHF 500 pour la brochure du cd « Symphonie Céleste ».

### **4 Salaires chef et sous-chefs de chœur**

Les salaires 2020 seront payés intégralement soit :

Alexandre CHF 14'300

Sandrine CHF 1'000

Ayroslov CHF 800.

Le 14 février 2020

René Miorini